

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 22 [i.e. 23]

Artikel: Onna tchivra que ne bâi pas prâo, soi-disant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5° Plaisanterie de Bonaparte à ses soldats au sujet des pyramides d'Égypte ;

6° Discours de M. X. au Grand Conseil, au sujet de l'assurance contre l'incendie.

Quand on aurait du monde à dîner on ferait jouer tout le répertoire ; quand il serait au bout, cela recommencerait tout seul, ce qui divertirait infiniment la compagnie. Ah ! par exemple, il y aurait à craindre les mystifications. En effet, qui empêcherait le premier venu de réciter devant un phonographe un discours de Calvin ou d'inventer un dialogue d'anciens et d'en débiter la reproduction comme authentique. Il faudrait ici l'examen de connaisseurs, comme pour distinguer une imitation d'un véritable meuble Louis XIII. Il y aurait à examiner si la prononciation n'est pas par trop moderne et quelle créance on pourrait accorder à l'opinion exprimée par Voltaire sur la mort de Louis XVI.

Eh bien ! voici que la quatrième page des journaux nous apporte une autre merveille : c'est le *microphone*, un téléphone tellement perfectionné qu'on entend, dit l'annonce, *marcher une mouche à dix lieues*. Est-ce *pieds nus*, me suis-je demandé en lisant cette nouvelle stupéfiante, et j'allais télégraphier à l'inventeur pour le lui demander, quand je me suis ressouvenu de ce personnage qui entendait *pousser l'herbe*, ce qui est encore plus fort.

Je ne serais donc point surpris qu'on inventât un microphone à crochet ou *crochetophone*, que l'on accrocherait sournoisement au vêtement de n'importe qui, moyennant quoi vous entendriez ses pensées, grâce aux vibrations qu'elles ne peuvent manquer d'imprimer à sa matière cérébrale. Que de découvertes ! Combien les affaires se simplifieraient ! Que de folles entreprises on éviterait ! Par exemple, un futur financier viendrait exposer à un futur Conseil fédéral les devis d'un futur St-Gothard. Vite on lui appliquerait, à son insu, le *crochetophone* et on l'entendrait penser : « Mes devis sont trop bas, mais, une fois l'affaire en train, il faudra bien qu'elle se finisse et que mes imbéciles de compatriotes s'évertuent à trouver l'argent nécessaire. » Aussitôt le financier serait renvoyé avec les égards qui lui seraient dus.

Impossible, dès à présent, de prévoir tous les avantages et les inconvénients de ces découvertes ; mais n'empêche que nos petits-neveux vont se faire avec cela une existence impayable. Allons, grand bien leur fasse !

Ed. C.

Onna tchivra que ne bîi pas prâo, soi-disant.

Tot a tsandzi dū la révejon. Oreindrâi lē païsans veindont lo lacé à n'on lacéli, tirent lāo mounia ti lē mîi et tot est de. Lē z'auto iadzo cein n'allâvê pas dinsê ; dein ti lē veladzo lāi avâi dâi sociêtâ dē fretêri iô mēclliâvont ti lāo lacé po fêrê la toma. L'eingadzivont on fretâi du la St-Dēni à la montâie et cē qu'avâi lo lacé lo dēvessai nourri. Lāi avâi assebin onna coumechon avoué on président, po eingadzi lo

fromadjâo et po convoquâ lē z'asseimblîâies et dē sa-t-ein quatôzê fasont sondâ. Tsacon avâi on écoua-letta avoué on nimerô et quand on vegnâi colâ, on l'eimpliessâi et on lāi pliondzivê l'éprovetta et ma fâi gâ ! quand ne sondâvê pas prâo.

La véva d'amont, qu'on lāi desâi la Madelon, batsivê cauquiê iadzo son lacé, à cein qu'on desâi, et on dzo que le l'avâi gaillâ rapondu, m'einlêvine se ne fîront pas sondâ, que ma fâi le fe pinchâ. On la fe veni à l'asseimblâie po s'espliquâ et le sacre-meintâ que diabe la gotta d'édhie l'avâi met. Sa bouéba qu'étâi avoué lli et qu'étâi 'na tota rusâie, lāo fe : L'est mē qu'é ariâ la vatse et vo vu derê coumeint l'est z'u : Y'é prâi lo seillon po bailli à bairê à la tchivra dēvant, et n'é pas vouâiti se restâvê oquiê âo fond, que sē pâo bin que clia route dē cabra n'aussê pas tot bu.

— Eh bin ! se dit la Madelon ! vo vâidê que n'est pas dē noutra fauna et qu'on n'ein pâo pas dâo mē ; l'est clia pesta dē tchivra !

Mâ tot parâi la sociêtâ ne vollie pas condanâ la bête, mâ oî bin la Madelon que s'ein allâ ein tchurleint et ein deseint à sa felhie : L'est ton guieux d'oncllio François que ne pâo pas no cheintrê dū que s'est partadzi avoué ton père quand lo père-grand est moo, et pi lo syndico, que no z'ont fê condanâ. Sein leu n'aria pas clia vergogne. Clliao coquins !

Pas mē de houit dzo après, vouaiquie l'oncllio François qu'est ein tsecagne avoué lo syndico, mē-mameint que sē sont vouistâ onna né âo cabaret.

— Eh ! tsaravoutê, que dese à sa bouéba la Madelon quand le cein su : Y'é voudrê que lo syndico medzâi l'oncllio François et que l'oncllio François fassê crêvâ lo syndico !

UN DRAME DANS LA NEIGE

FIN

Sans proférer une parole, je déposai Louise devant le feu. Je mis la main sur son cœur : il battait, Louise vivait. Je la couvris de baisers, et en quelques secondes elle se ranima. Elle ouvrit les yeux.

— Georges, demanda-t-elle ?

Ma tâche n'était point finie, l'autre infortuné manquait. Je me remis immédiatement à la recherche du malheureux. Allais-je le retrouver vivant ?

Le chien me suivit presque joyeux. Cette fois, j'avais un guide. Arrivé auprès du marais, j'appelai : pas de réponse ! qu'était devenu le domestique ! Je suivais le chien qui, de temps en temps, écartait la neige avec son museau ; il me conduisit à gauche de l'endroit où j'avais trouvé ma Louise. La neige était moins épaisse, et l'on remarquait que les herbes avaient été foulées. J'avais toujours, quand j'aperçus la lanterne du domestique. Je le hélai et me dirigeai à sa rencontre : le chien flairait toujours la neige. Nous étions exténués. Evidemment, nous nous trouvions sur le lieu du sinistre ; Georges n'avait pas dû quitter Louise. Mais comment, par une nuit pareille, sous la neige, retrouver quelque chose ! Chaque pas que nous faisions était périlleux.

Je ne vous dirai point quelles angoisses me brisaient le cœur. L'infortuné était peut-être là, à nos côtés. Le jour nous surprit transis, mais les premières lueurs de l'aube ranimèrent notre courage. Nous allions enfin y voir. Hélas ! le jour que nous attendions allait nous édifier sur l'étendue de